

ACCOMPAGNATEUR « ÉCOLE D'ARBITRAGE »

« *Fidéliser à l'arbitrage* »

L'accompagnateur d'École d'Arbitrage (AEA) est un licencié de la Fédération en charge de l'accompagnement des arbitres débutants (du JAJ au JA) dans leur mission d'arbitrage lors des compétitions.

Dans ce cadre, il inscrit son action dans une équipe de formation dépendant d'une structure (club, territoire)

Son objectif est de participer à la valorisation de l'arbitrage grâce aux conseils qu'il est capable de proposer aux arbitres débutants.

C'est un référent qui a la capacité d'accompagner, de soutenir et d'encourager l'arbitre débutant dans sa pratique.

Ses activités principales :

- **Il fidélise l'arbitre débutant en le motivant et le conseillant.**
- **Il assiste l'arbitre débutant au niveau des exigences réglementaires et administratives de la compétition.**
- **Il sait situer son action dans le cadre de l'école d'arbitrage.**
- **Il soutient l'arbitre en maintenant un climat favorable au déroulement de la compétition et en étant garant des valeurs du handball.**

Descriptif	Compétences	Connaissances associées
<p>Il fidélise l'arbitre débutant en le motivant et le conseiller.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il accompagne l'arbitre débutant à l'occasion de rencontres, plateaux, tournois, entraînements. - Il développe la confiance de l'arbitre débutant - Il encourage l'arbitre débutant dans sa capacité à prendre des décisions. - Il motive les arbitres débutants avant, pendant et après la rencontre en leur prodiguant des conseils adaptés à leur niveau. 	<p>EC d'assister l'arbitre débutant au niveau des exigences réglementaires et administratives de la compétition.</p> <p>EC de développer des discours positifs en faisant émerger les points forts, et en adaptant les discours au niveau des arbitres débutants.</p> <p>EC d'utiliser l'erreur comme élément de formation.</p>	<p>Connaître les types d'organisation et les modes de jeu des différentes catégories. Connaissance des logiciels fédéraux.</p> <p>Connaître les attendus de la formation concernant les différents niveaux.</p> <p>Voir documents : arbitrage-fair-play chez le jeune Fondamentaux de la technique d'arbitrage Connaissances des règles fondamentales (livret arbitrage)</p>

<p>Il sait situer son action dans le cadre de l'école d'arbitrage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il connaît le projet de son école d'arbitrage - Il développe ses connaissances et sa réflexion avec l'équipe de formation de l'école d'arbitrage. - Il participe aux projets de formation. - Il développe ses compétences pour améliorer le fonctionnement de l'école. 	<p>EC de se situer au sein du club (structure)</p> <p>EC de développer son niveau de formation (identifier les besoins, trouver des nouvelles ressources)</p> <p>EC de participer à un projet de formation dans la durée.</p> <p>EC de mesurer les effets de son action et d'en rendre compte.</p>	<p>Connaissance du projet de club ou structure.</p> <p>Utiliser les ressources de formation existantes et savoir les adapter au public pour les rendre accessibles.</p> <p>Connaissance des principes pédagogiques de base de la formation.</p> <p>Voir documents : Connaissance des outils fédéraux (i'hand, FDME) ou territoriaux susceptibles d'être utilisés dans les formations.</p>
---	--	---

<p>Il soutient l'arbitre en maintenant un climat favorable au déroulement de la compétition et en étant garant des valeurs du handball.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il participe à la gestion des déplacements. - Il se préoccupe du bon déroulement de la rencontre. - Il anticipe les éventuels conflits avec l'environnement. 	<p>EC d'organiser les déplacements avec les arbitres débutants.</p> <p>EC de faire respecter les consignes de jeu. EC de percevoir les conflits et de se positionner en tant que médiateur.</p> <p>EC d'intervenir, si nécessaire, sur le déroulement de la rencontre.</p> <p>EC de rédiger un rapport à la commission compétente. EC d'accompagner un arbitre débutant dans la rédaction de son rapport.</p>	<p>Gestion des convocations et des modalités de transport. Connaissance des règles de sécurité au niveau des déplacements.</p> <p>Connaissance des règles de jeu des niveaux concernés.</p> <p>Connaissance des outils et des protocoles adaptées aux situations rencontrées.</p>
---	---	---

Pré –requis	Etre licencié à la FFHB. Etre âgé de 18 ans.
Positionnement	Au début de la formation le stagiaire participe à un positionnement, sur les compétences attendues. Cette séquence est conduite par le formateur de formateur (validé par l'IFFE). Elle vise à personnaliser la formation du stagiaire.
Modalités de formation	En présentiel = 8h En temps personnel en structure – tutorat : 4h Total = 12 heures Possibilité d'effectuer la formation sur deux ans au maximum.
Modalités de certification	La certification « Accompagnateur Ecole Arbitrage » : 3 critères <ul style="list-style-type: none"> • Le candidat atteste de sa présence à l'ensemble du plan de formation déterminé par le positionnement initial. • le candidat justifie de cinq accompagnements d'arbitres débutants. • L'animateur d'école d'arbitrage atteste de la participation effective du candidat à l'école d'arbitrage.
Responsable de la formation	Sous la responsabilité des territoires par habilitation de l'I.F.F.E
Tarif	Défini par l'institut de formation territorial
Certification	Obtention de la qualification "Accompagnateur d' Ecole Arbitrage" délivrée par le territoire (durée de validité 3 ans)
Procédure de renouvellement du diplôme	Participer à une circonstance d'accompagnement d'arbitre débutant sur le territoire. Volume horaire : 3 heures
Renseignements	I.F.F.E / CNJA - 16 Avenue Raspail 94 257 Gentilly - Alain DESSERTENNE Mail : a.dessertenne@ffhandball.net
Tableaux des ressources (bibliographie)	<ul style="list-style-type: none"> - Architecture de la formation - Cahier des charges de l'école arbitrage - Référentiel Jeunes Arbitres - Plate-forme Campus des Handballeurs